

L'an DEUX MIL HUIT, le SAMEDI 13 DÉCEMBRE, à 09 h 17, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en neuvième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 13 h 03).

ÉTAIENT PRÉSENTS:

ANNETTE Gilbert / ORPHÉ Monique / BAREIGTS Éricka / MAILLOT Gérald / HOAREAU Jean-François / PONIN-BALLOM Gino / PICARD Hajasoa / LAURET Edmond / VICTORIA RÉTOURNAT Danielle / PESTEL René Louis / VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini / ARMAND Alain / HUMBLLOT Nicole / ESPÉRET Jean-Pierre / BRISSAC-FERAL Claude / COUDERC Alain / ADAME Brigitte / ANDAMAYÉ Marie-Annick / CLAIN Claudette / KICHENIN Virgile / EUPHRASIE Didier / CATHERINE Aïné / HOARAU Emmanuel / ASSABY Maximilien / ISIDORE Marylise / DINDAR Ibrahim / NATIVEL Michaël / TURPIN Marie-Annick / CASSIM-CADJEE Mohammad / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 15, au Rapport n° 08/9-01) / LOWINSKY Jacques / SERVANTÈS Marie / PAULÉE Marie-Thérèse / PELTIER Hélyette / FRANÇOISE Gérard / VARONDIN Frédéric / AHAMADI Salama / BÈGUE Rose Blanche / TOQUET Stéphanie / CÉCILÉRY Nathalie / JUSTINE Marie Séverine / ALLIÉ Carmen / TROTET Maryse / HOARAU Patricia (arrivée à 09 h 28, au Rapport n° 08/9-01) / BARDIÈRE Jean-Michel / VICTORIA René-Paul / HOARAU Serge / GERMAIN Claudine / LOCATE Raziah

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

JAVEL François	pour la durée	par LOWINSKY Jacques
INGAR Iqbal	de la séance	par ALLIÉ Carmen
ALBANY Christian	à partir de 09 h 28 et jusqu'à 11 h 57 au Rapport n° 08/9-01	par HOARAU Patricia
ADAME Brigitte	de 10 h 16 à 11 h 21 au Rapport n° 08/9-01	par CLAIN Claudette
FOURNEL Dominique	jusqu'à 10 h 20 au Rapport n° 08/9-01	par GERMAIN Claudine
GERMAIN Claudine	à partir de 10 h 20 au Rapport n° 08/9-01	par LOCATE Raziah
HOARAU Emmanuel	à partir de 12 h 27 au Rapport n° 08/9-38	par EUPHRASIE Didier

Les membres présents, au nombre de 50 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR DE SEANCE

(retrait)

L'examen du Rapport n° 08/9-30 (dénomination de voies) a été reporté à une séance ultérieure du Conseil Municipal.

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Elus	Horaires	Remarques
	ARRIVÉES	
HOARAU Patricia NAILLET Philippe	à 09 h 28 à 10 h 15	au cours de l'examen du Rapport n° 08/9-01
	DÉPLACEMENTS	
ADAME Brigitte VICTORIA RÉTOURNAT Danielle	de 10 h 16 à 11 h 21 de 10 h 16 à 11 h 26	au Rapport n° 08/9-01 au Rapport n° 08/9-01
ANDAMAYÉ Marie-Annick	de 12 h 01 à 12 h 09	du Rapport n° 08/9-04 au Rapport n° 08/9-11 procuration à CLAIN Claudette

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

(suite)

Elus	Horaires	Remarques
	DÉPLACEMENTS	
Maryse TROTET LOCATE Raziah	de 12 h 04 à 12 h 08	du Rapport n° 08/9-08 au Rapport n° 08/9-11
NATIVEL Mickaël	de 12 h 14 à 12 h 15	du Rapport n° 08/9-17 au Rapport n° 08/9-18
	DÉPARTS	
GERMAIN Claudine	à 10 h 21	au Rapport n° 08/9-01 : procuracy à LOCATE Raziah
HOARAU Serge	à 11 h 40	au Rapport n° 08/9-01 :
HOARAU Patricia	à 11 h 57	au Rapport n° 08/9-01 :
VICTORIA René-Paul	à 12 h 27	au Rapport n° 08/9-38 :
HOARAU Emmanuel	à 12 h 27	au Rapport n° 08/9-38 : procuracy à EUPHRASIE Didier
ISIDORE Marylise	à 12 h 45	au Rapport n° 08/9-58 :

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **18 DEC. 2008** et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 50 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE